



**Sevépi**

*Producteurs  
de qualité*

Décembre 2021

# Sevépi infos

## Poursuivre la montée en gamme

Édito

Page 6

### Le saviez-vous ?

Sevépi s'est doté de nouvelles technologies pour optimiser le stockage du grain. Focus sur deux outils innovants permettant d'améliorer la conservation des céréales en silo ou à la ferme.



Chère adhérente, cher adhérent,

Nous pensions que l'exercice 2020-2021 serait sans bonne surprise, en raison d'un volume de collecte faible dû à un climat sec. Fort heureusement, les qualités étaient bonnes et les prix n'ont cessé de monter, toutes cultures confondues.

La récolte 2021 a été réalisée dans des conditions météorologiques à l'opposé de 2020, et ce sont les Poids Spécifiques qui ont été impactés. Les rendements sont hétérogènes et les volumes collectés par la coopérative seront supérieurs à la campagne dernière.

Les prix des productions issues de l'agriculture conventionnelle se maintiennent à des niveaux élevés.

Le Conseil d'Administration du mois de mai a confirmé la stratégie de montée en gamme de la coopérative. La qualité ne se résume pas qu'à des critères technologiques (Poids Spécifique, protéines, hagberg, impuretés...) ; elle est avant tout le résultat du travail de femmes et d'hommes. Il faut des personnes de terrain que nous croisons régulièrement (personnel de silos, agents relations culture, chauffeurs, personnel de l'atelier) et du personnel administratif (gestion des ventes, des approvisionnements, des services, comptabilité, ressources humaines, informatique, logistique, qualité).

Nous avons également besoin de silos adaptés pour travailler le grain, et l'investissement de Bréval en est la preuve. En effet, les meuniers, clients de Sevépi, montrent beaucoup d'intérêt pour ce type d'infrastructure.

De bonnes relations avec nos confrères sont aussi nécessaires et nos Unions attestent de ce succès.

Par exemple, Val'épi nous apporte des solutions techniques, l'UCBC valorise au mieux les productions de l'agriculture biologique, et INOXA fait face aux pénuries d'engrais et de produits de protection des plantes.

Avant tout, notre premier facteur de réussite dans la qualité des productions reste votre travail et votre fidélité si chère à nos valeurs, qui nous permet de pérenniser nos débouchés. Vous êtes la force de Sevépi et les années que nous venons de vivre nous montrent que cette fidélité est un atout majeur dont beaucoup nous envient. Le Conseil d'Administration de Sevépi reste à votre écoute et prend les décisions quand cela est nécessaire.

*Jérôme Charpentier*  
Président de Sevépi



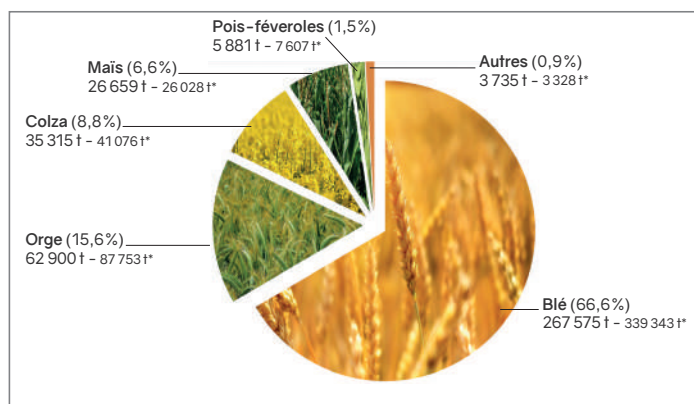
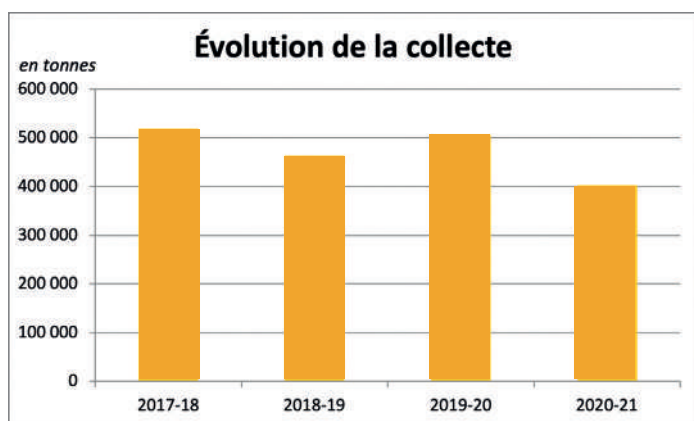
## Collecte totale

**402 065 t**

(505 135 t\*)

Sevépi a collecté 402 065 tonnes au cours de l'exercice, soit une baisse de 20,4 % due à la sécheresse du printemps 2020. Nous sommes au-dessous des niveaux habituels. L'estimation pour la campagne en cours est un retour proche de 500 000 tonnes.

À noter que le taux de protéines s'établit à 11,20 pour la récolte 2020 et remonte à 11,81 pour la moisson 2021 traduisant une bonne maîtrise de la fertilisation en fin de cycle.



\*Chiffres 2019-2020.

## Approvisionnement

(chiffre d'affaires total)

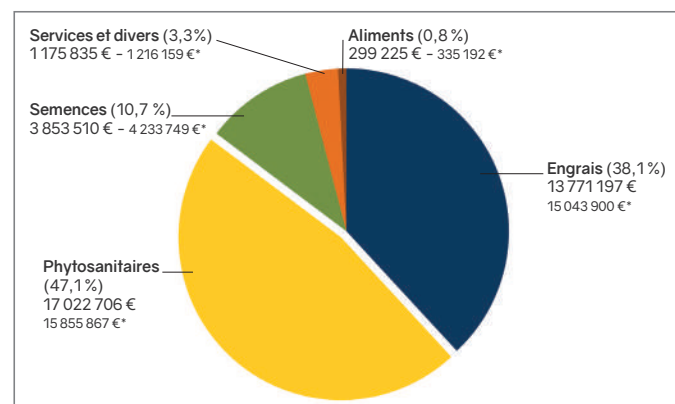
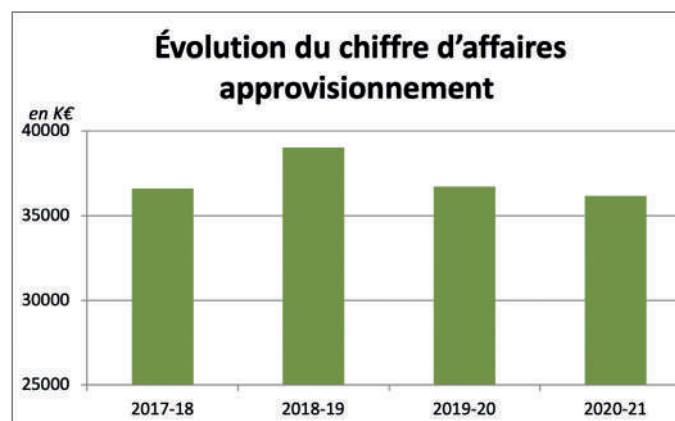
**36 122 473,09 €**

(36 684 867,13 €\*)

L'activité approvisionnement est quasiment stable. Après une forte baisse entre 2014 et 2016, la consommation de phytosanitaires se stabilise.

Le retrait de produits efficaces a eu l'effet inverse de l'effet recherché. En l'absence de solution de remplacement, il faut multiplier les interventions avec des produits à l'efficacité limitée.

L'activité services baisse fortement de 19 % et repasse en-dessous du million d'euros.



\*Chiffres 2019-2020.

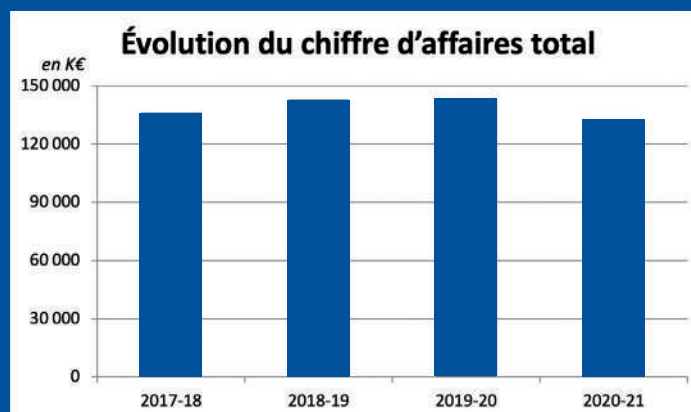
## Chiffre d'affaires total

**131 902 468,15 €**

(143 276 563,73 €\*)

Le chiffre d'affaires net total 2020-2021 est en baisse de 7,9 % sous l'effet de la forte baisse de la collecte. Les approvisionnements se maintiennent grâce à une stabilisation de la consommation de produits phytosanitaires. L'activité services est quant à elle en forte baisse, impactée par la crise du COVID.

\*Chiffres 2019-2020.





# Sevépi

## confirme sa

## montée en gamme



Scannez pour  
voir la vidéo

**La qualité est inscrite dans l'ADN de Sevépi. Aussi le Conseil d'administration a décidé de poursuivre la stratégie de montée en gamme et de développement des contrats filières.**



*Aurélien Cavrier,*  
Directeur de  
Sevépi

La crise sanitaire a modifié les habitudes de consommation : plus de local, de tracé, le retour du « fait maison », un rapport à la nature et au producteur retrouvé, et l'attachement aux labels de confiance (Bio, Label Rouge, HVE...).

L'objectif reste de capter plus de valeurs pour nos adhérents tout en répondant aux attentes des consommateurs.

### Des investissements pour répondre aux nouvelles exigences

Nos investissements sont en phase avec cet objectif, et permettront de répondre très vite aux attentes de nos clients.

Il nous faut également continuer de former nos collaborateurs, qui seront, encore plus demain, des experts du travail du grain.

Parallèlement à cela, de nouveaux métiers se créent pour accompagner les diagnostics et les audits en ferme afin de répondre aux exigences des cahiers des charges de nos clients. Un poste de Responsable filières a ainsi été créé.

Face à la demande croissante des micro-brasseries qui se développent, et notamment en Île-de-

France, nous poursuivons aussi l'étude de faisabilité d'une malterie artisanale.

Ce projet de 3 millions d'euros aura pour objectif de produire environ 800 tonnes de malt par an.

Il est conditionné à l'obtention d'au minimum 30 % de subventions.

### Objectif : valoriser 40 % de la collecte en contrats filières

La moisson 2021 et ses problèmes de qualité, notamment sur les bas PS en blé, montre une fois de plus que les négociations sont difficiles avec les exportateurs alors que nous arrivons à trouver un consensus avec nos partenaires locaux. Cela nous renforce donc dans notre objectif de valoriser d'ici 2 ans, 40 % de nos produits collectés en contrats filières.

## Gérer l'après-Covid...

L'après-crise sanitaire est marqué par une reprise économique forte. L'impact positif est l'envolée des prix des matières premières agricoles, qui est bénéfique pour votre rémunération après plusieurs années compliquées. Les productions mondiales étant faibles et les pays consommant énormément, à l'instar de la Chine, nous pouvons envisager des perspectives durables sur ces prix.

À contrario, cette hausse des matières premières a des conséquences négatives qui impactent vos charges : l'augmentation du prix des énergies.

En effet, la hausse du prix du pétrole influence directement sur le coût du fret, et celle du gaz sur la fabrication des produits fertilisants, notamment les produits azotés. Des tensions sont à prévoir.

Pour garantir votre sécurité d'approvisionnement, la coopérative a anticipé les achats et met tout en œuvre pour en assurer la disponibilité le moment venu. L'objectif pour Sevépi dans cet après-crise reste le même : être à votre service, livrer ses clients partenaires et participer ainsi, grâce à vous, à la souveraineté alimentaire.



Scannez pour  
voir la vidéo

# Zoom sur notre stratégie de filières



Nicolas Pons,  
Responsable  
céréales et  
développement

## « Répondre aux nouvelles exigences »

Nous constatons depuis plusieurs années une montée en puissance des exigences dans les cahiers des charges, surtout sur les aspects de traçabilité et de biodiversité. Cela se vérifie pour le blé mais aussi pour d'autres productions comme les orges de brasserie ou les pois jaunes destinés à l'alimentation humaine.

Ces nouvelles exigences sont multiples, allant du simple calcul des IAE (infrastructures agro-écologiques), à l'installation de perchoirs à rapaces pour favoriser la prédation ou encore l'interdiction des boues de station d'épuration.

Afin de répondre aux besoins de nos clients et *in fine* des consommateurs, nous développons ce « volet vert » au sein de Sevépi en proposant, par exemple pour les blés meuniers, une segmentation autour de 3 axes : le cahier des charges de base avec la classe 3, le cahier des charges tracé Qualépi (contrat qui peut être réalisé avec des mélanges de variétés) et le cahier des charges haut de gamme Label Rouge avec une traçabilité dédiée et des spécifications qualité supérieures.

**La stratégie de montée en gamme au niveau de la collecte s'appuie sur une segmentation des blés meuniers basée sur la qualité et un développement des contrats filières permettant de créer plus de valeur ajoutée et mieux répondre aux attentes sociétales.**

À ce jour, 40 % des blés collectés sont engagés en prix moyen sur des contrats filières.

Malgré les qualités décevantes de la récolte 2021, le bilan reste toutefois très positif.

Les producteurs ont en effet largement accompagné la coopérative sur l'ensemble des nouveautés proposées, que ce soit au prix moyen avec des nouveaux contrats en blé (Qualépi, blé de force), en avoine blanche ou au prix ferme avec l'application Perfarmer. Pour cette première année, un grand nombre d'adhérents s'est inscrit sur cette application mobile qui offre la possibilité d'accéder aux cotations de la coopérative et du marché à terme en temps réel.

L'outil permet ainsi aux producteurs d'être réactifs, dans un contexte de forte volatilité du cours des céréales.

## Construire de solides partenariats

Du côté des clients avec lesquels Sevépi a construit ces contrats de filières, le constat est aussi extrêmement positif. Les relations de partenariat ont apporté écoute et souplesse dans les renégociations liées aux problématiques de qualité ou de quantité. Ce qui n'a pas toujours été le cas sur certains marchés plus standardisés.



Scannez pour  
voir la vidéo



# Le label Agri Confiance

Pour soutenir sa stratégie de filières et répondre aux nouveaux enjeux, Sevépi intègre la démarche Agri Confiance, label d'agriculture durable des coopératives agricoles françaises. Ce label va notamment permettre à la coopérative d'accéder à de nouveaux cahiers des charges comme la HVE (Haute Valeur Environnementale) dont on entend beaucoup parler.

Le label Agri Confiance repose sur 4 piliers : la qualité, la préservation de l'environnement, le soutien des agriculteurs et des territoires, et selon la filière, le bien-être animal. Cette démarche novatrice s'appuie sur un contrat d'engagement réciproque, signé par la coopérative et par l'adhérent, listant les points sur lesquels chaque partie s'engage dans un objectif de bénéfice mutuel.



Agri Confiance est basé sur une norme de système de management de la qualité et de l'environnement qui permet aux coopératives partenaires de structurer leur stratégie en termes de performance et de gouvernance.

Le label constitue en effet un socle pour déployer les différentes démarches et certifications et ainsi s'adapter plus rapidement et plus facilement aux nouvelles exigences du marché. Les démarches qualité de Sevépi, notamment les audits, seront ainsi simplifiés.

Reposant par ailleurs sur des normes officielles de l'amont vers l'aval, Agri Confiance apporte un réel gage de qualité et de traçabilité pour les clients et le consommateur final. En répondant aux attentes des consommateurs et en valorisant les productions des adhérents, cette démarche s'inscrit parfaitement dans la stratégie de Sevépi pour les années futures.



*Gaëtan Synaève,*  
Responsable filières

## « Orienter nos choix sur les filières »

Gaëtan coordonnera la mise en place des nouveaux produits et des nouveaux marchés conventionnels et biologiques sur l'ensemble des activités de la coopérative, de la production jusqu'à l'expédition. Il approfondira également l'analyse économique des filières en place et des nouveautés que la coopérative pourrait proposer.

On s'aperçoit en effet que certaines productions peuvent demander plus de ressources en termes de logistique, de travail du grain, de place en silo... Il s'agira donc d'orienter nos choix sur les filières proposant la meilleure performance économique, à la fois pour les adhérents et pour la coopérative.



## UNE VALORISATION TOURNÉE VERS LES FILIÈRES

(prix par tonne stocké ferme / livré moisson)

### ORGE

Planet Bio (419,5 € / 401,3 €)  
Planet (185,5 € / 171,3 €)  
Étincel (180,5 € / 166,3 €)



### BLÉ

Bio (511,4 € / 493,3 €)  
C2 (211,5 € / 193,3 €)  
Label Rouge (202,1 € / 187,9 €)  
Classe 1 tracé (197,7 € / 183,5 €)  
Classe 1 (194,1 € / 180,0 €)  
Classe 3 (191,1 € / 177,0 €)



### COLZA

Érucique (480,1 € / 451,4 €)  
Alimentaire (431,0 € / 402,3 €)

# Stockage du grain

## Stockage ferme : des sondes connectées

En parallèle du stockage en silo, certains agriculteurs adhérents disposent de stockage à la ferme et ne sont pas toujours équipés pour contrôler les températures. Pour préserver les qualités de commercialisation, Sevépi les accompagne depuis 2 ans sur la gestion du stockage de leur grain, en partenariat avec la société Javelot spécialisée dans la commercialisation de sondes thermométriques connectées. La coopérative met ces sondes connectées à disposition des adhérents afin qu'ils puissent suivre en permanence la température de leurs tas. Une application, disponible sur ordinateur ou sur téléphone, leur permet de savoir exactement à quel moment déclencher la ventilation. Cet outil offre aussi la possibilité d'effectuer un suivi et une traçabilité des enregistrements thermométriques. Par ailleurs, la coopérative propose aux adhérents un automate de ventilation pour optimiser les coûts de ventilation en indiquant les heures pleines et les heures creuses des fournisseurs d'électricité.

La qualité des stockages en ferme étant primordiale, la solution Javelot s'inscrit dans une démarche qui permet aux adhérents de répondre aux exigences des clients sur le sans insecticide de stockage mais également à la montée en gamme de la coopérative sur des contrats comme Qualépi, Label Rouge ou en agriculture biologique.

Arnaud Reigner

**Dans un contexte où le climat est de plus en plus variable, Sevépi s'est doté d'outils innovants pour la conservation des grains. Qu'il s'agisse du stockage en silo ou en ferme, ces nouveaux outils répondent au même objectif final : commercialiser une marchandise de qualité.**

La coopérative a investi il y a 3 ans au silo de La Villeneuve-en-Chevrie, dans un groupe froid permettant de refroidir les céréales à l'air réfrigéré. L'objectif de cet investissement était de s'approprier cette nouvelle technologie afin de conserver les céréales sur une longue durée sans insecticide de stockage.

### S'affranchir des températures extérieures

Dès la récolte, ce nouvel équipement offre la possibilité d'abaisser rapidement la température du grain. Par rapport à un silo refroidi à l'air ambiant, le groupe froid permet de gagner en vitesse en poussant de l'air directement à 10°C, quelle que soit la température extérieure.

La société TechniGrain accompagne Sevépi sur l'appropriation de cette technologie. Au silo de La Villeneuve-en-Chevrie, les cellules de stockage arrivent ainsi à refroidissement complet dès début novembre.

En comparaison, les silos en air ambiant auront encore un palier de refroidissement à réaliser à la faveur de températures négatives. Dans ces silos

non équipés de groupe froid, les cellules atteindront les 10°C seulement en décembre-janvier.

Le système de refroidissement par groupe froid est pleinement valorisé pour des expéditions tardives.

### Stocker sans insecticide

Refroidir le plus rapidement possible les grains dès la moisson, en dessous de 20°C, permet d'éviter les premières infestations d'insectes, ceci est vrai quelle que soit la technique utilisée. Le groupe froid permet d'atteindre rapidement les 12-13°C, température à partir de laquelle les insectes ne peuvent plus se développer. Cette maîtrise de la population d'insectes permet de répondre aux attentes de nos clients qui se positionnent de plus en plus sur des produits sans insecticide de stockage.

Depuis que le site de La Villeneuve-en-Chevrie est équipé du groupe froid, il ne possède plus de pompe à insecticide. Le silo est donc 100 % sans insecticide de stockage. Un deuxième groupe froid est prévu sur le silo de Bréval, actuellement en construction.

Claire Pelletier



Scannez pour  
voir la vidéo



La construction du silo de Bréval avance à bon train.

Vitrine des silos de la coopérative pour l'agriculture conventionnelle et biologique, le nouveau site sera opérationnel pour la récolte 2022.



Scannez pour voir la vidéo

## Dans les coulisses du chantier de Bréval

Ce nouveau silo a pour vocation d'accompagner la montée en gamme des productions de Sevépi, tant pour le conventionnel que pour le bio. La restructuration du site permettra de répondre aux exigences de réactivité de nos adhérents et de qualité pour nos clients. Ces derniers ont en effet besoin de matières premières de qualité tout au long de l'année, ce qui nécessite des conditions de stockage et de travail du grain performantes.

Connaissant également un fort développement du nombre d'exploitations en agriculture biologique, il est essentiel de gagner en efficacité sur cette activité afin de réaliser des économies d'échelle pour la

déployer et accompagner au mieux nos adhérents en conversion.

### Répondre aux exigences de l'agriculture biologique et conventionnelle

Deux capacités de stockage sont en cours de construction : une bio de 5 390 tonnes et une conventionnelle de 20 190 tonnes. Le nouveau silo optimisera donc les capacités de stockage du grand bassin parisien et de la Normandie. Il comprendra également une tour de travail du grain avec des équipements permettant un stockage sans insecticide. Le refroidissement des grains sera réalisé au moyen de groupes froids, la limitation de la poussière grâce à un

système d'aspiration sur tous les circuits et le nettoyage du grain sera optimal dès la fosse.

Ces outils permettront de répondre à la fois aux exigences de l'agriculture biologique et conventionnelle au travers des signes de qualité tel que le Label Rouge. En ce sens, le site de Bréval participe à la reconquête et la consolidation de filière agro-industrielle d'avenir.

### Avancement du chantier

Pour la partie conventionnelle, en phase de finalisation, l'ensemble des cellules est en place et les gaines de ventilation sont en train d'être installées. La galerie d'ensilage est quant à elle complètement montée et les manutentions sont en cours de montage.

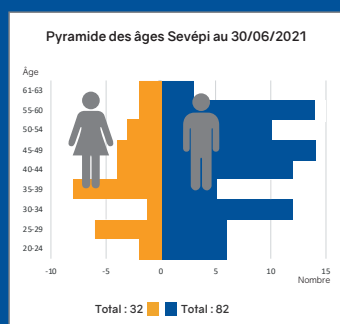
Pour la partie bio, les portiques des premières cellules sont en cours d'installation.

Dans la tour, qui est achevée, le matériel de manutention (élévateurs, transporteurs à chaîne, nettoyeurs...) est en cours d'installation. Le matériel de travail du grain spécifique étant très fragile (trieur optique, table densimétrique), il sera monté en fin de chantier.

Les électriciens sur le chantier se préparent de leur côté à poser les câbles. Concernant les boisseaux d'expédition, la zone côté fosse est bientôt terminée et celle côté rue vient de commencer.

L'objectif est que tous les gros travaux soient terminés début avril pour démarrer la phase de test. La formation du personnel aura lieu en mai. Le nouveau silo de Bréval devrait ainsi être opérationnel pour la moisson 2022.

Claire Pelletier



## Ressources humaines

Au 30 juin 2021, **114 personnes** travaillent chez Sevépi. Ce chiffre est stable. 32 salariés sont des femmes, et nous avons la parité au comité de direction.

La pyramide des âges est bien équilibrée et pour préparer l'avenir, nous recrutons de jeunes apprentis, nous formons les futurs cadres avec pour objectif d'assurer

le remplacement des départs, si possible par promotion interne. L'investissement en formation en 2021 était de 63 325 € hors salaires, au-delà de notre contribution légale fixée à 59 966 €.

En matière d'intéressement, celui-ci est calculé sur la collecte, le chiffre d'affaires appro-services et le prix moyen payé en blé aux adhérents. Pour cette campagne, il s'établit à 289 440 €, en baisse de 12 % intégrant la baisse de collecte. Sa répartition à 80 % sous forme égalitaire récompense particulièrement les bas salaires qui recevront fin novembre plus d'un mois de salaire au travers de ce dispositif.

Isabelle Pourché

# Unions et Partenariats

## Des prestations facturées par **Sevépi**

Le partenariat lorsqu'il est possible est toujours recherché. Au-delà d'économies d'échelle, il rémunère des prestations qui sont ajustées aux services réellement fournis et représentent une mutualisation des coûts pour un total de 432 653,28 €.



Scannez pour voir la vidéo

### **INOXA**

Afin de continuer à peser auprès de fournisseurs toujours plus mondialisés, l'Union Terres de France, notre union d'achat d'approvisionnement, a fusionné le 1er juillet 2020 avec SICAPA, structure d'approvisionnement des Hauts de France, pour créer INOXA. La structure juridique retenue est une SAS, bien que nous aurions préféré une Union de Coopératives. Sevépi a 122 512 euros de capital dans cette SAS (3,8 %) et est engagé pour 5 ans aux côtés de 21 autres actionnaires.

### **UNION DE COOPÉRATIVES AGRICOLES « YVELINES CÉRÉALES »**

En ce qui concerne l'UCAYC, où aux côtés d'Axéreal nous gérons le silo de Limay, nous avons expédié en 2020/2021 172 404 tonnes pour le compte de Sevépi, d'Axéreal ou de confrères. Cela représente une baisse de 31 % par rapport à l'année précédente qui avait battu le record absolu depuis l'ouverture du silo en 2001. 1 708 tonnes sont sorties en conteneur, l'activité étant quasiment à l'arrêt à cause des prix du frêt. L'activité 2021/2022 se redresse et disposer d'un outil comme Limay est essentiel pour effectuer un bon travail du grain.

### **SÉNALIA**

Nous profitons des outils de manutention et d'exportation de Sénalia.

Là aussi le volume 2020/2021 a subi les effets de la baisse de récolte. La récolte en cours s'annonce meilleure en volume, mais difficile au niveau de la qualité.

### **VAL'EPI**

Val'Epi, notre union constituée de 4 coopératives, est centrée autour du service agronomique animé par Alain Laloi. Nous sommes certifiés BPE (bonnes pratiques d'expérimentation), ce qui nous permet de tester des produits à N-2 et d'intégrer les résultats de ces essais dans un dossier d'homologation. Nous avons lancé une opération « Fermes Pilotes » pour étudier à l'échelle d'une exploitation les systèmes de production (bas intrants, bio, agriculture de conservation) et présenter systématiquement une analyse économique incluant de préférence l'ensemble de la rotation. Les charges de Val'Epi s'élèvent à 397 800 € dont 28 % sont supportées par Sevépi. Nous préparons, pour suivre Valfrance qui nous héberge, le déménagement dans de nouveaux locaux à Senlis.

### **POLLEN**



Scannez pour voir la vidéo

Concernant la filière colza érucique, Pollen réunissant NatUp, Sevépi et Sofiprotéol, conforte sa position de

leader européen. Pollen a permis à Sevépi de valoriser sa production de 6 822 tonnes. À ce jour, la demande est supérieure à l'offre et nous attendons avec impatience les nouvelles variétés qui permettront de faire jeu avec les colzas 00.

### **OMNISEM**

Citons encore la participation de 8 % dans OmniSem, producteur de semences, aux côtés de la coopérative de Creully. Cette société, située à Fontaine-La-Soret dans l'Eure, se porte bien et son mode de fonctionnement nous apporte entière satisfaction.

### **MAIS AUSSI...**

Nos Unions avec nos confrères marchent bien et permettent de mutualiser des coûts. Que ce soit à Heudicourt avec Agora, à Houdan avec la SCAEL ou à Fresne-Le-Plan avec Noriap.

Il ne faut pas oublier les livraisons pour compte réalisées avec NatUp et Agora. 5800 tonnes de céréales Sevépi sont livrées chez nos confrères et en retour, 10 140 tonnes de céréales de nos confrères sont livrées chez Sevépi. Cette initiative, dont NatUp a été l'instigateur il y a 13 ans, permet de rentabiliser nos investissements silos et offre un meilleur service aux adhérents.

Jean-Baptiste Hue



# Bilan au 30 juin 2021 (en euros)

ACTIF	EXERCICE EN COURS			rappel au 30/06/2020
	BRUT	AMORT/PROV	NET	
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>	65 668,00		65 668,00	133 463,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Servitudes	7 603,06	7 603,06	0,00	0,00
Logiciels	754 234,12	730 115,21	24 118,91	43 359,14
	761 837,18	737 718,27	24 118,91	43 359,14
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	3 521 672,16	828 069,95	2 693 602,21	2 804 255,66
Constructions	43 067 574,26	28 939 420,92	14 128 153,34	14 150 763,02
Inst.tech.materiel et outillage industriels	28 713 897,80	20 675 953,32	8 037 944,48	8 252 501,34
Autres	1 624 444,66	1 279 682,77	344 761,89	285 685,07
Immobilisations corporelles en cours	13 251 019,38	0,00	13 251 019,38	5 341 368,50
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
Provision pour dépréciation immobilisations	0,00	24 068,65	-24 068,65	-24 068,65
	90 178 608,26	51 747 195,61	38 431 412,65	30 810 504,94
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations	2 181 305,89	26 640,00	2 154 665,89	2 082 354,11
Créances rattachées à des participations	6 367 603,41	34 632,00	6 332 971,41	6 899 793,66
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	40 979,78	0,00	40 979,78	40 979,78
	8 589 889,08	61 272,00	8 528 617,08	9 023 127,55
<b>TOTAL I</b>	<b>99 596 002,52</b>	<b>52 546 185,88</b>	<b>47 049 816,64</b>	<b>40 010 454,63</b>
<b>STOCKS ET EN COURS</b>				
Matières consommables	209 201,29		209 201,29	238 590,10
Produits agricoles	4 225 913,22		4 225 913,22	5 100 941,35
Marchandise approvisionnement	9 705 948,64	172 831,38	9 533 117,26	9 815 892,49
	14 141 063,15	172 831,38	13 968 231,77	15 155 423,94
<b>CREANCES</b>				
Créances sociétaires	14 458 703,63	1 190 764,13	13 267 939,50	14 218 029,39
Clients et comptes rattachés	9 007 829,19	54 785,87	8 953 043,32	8 325 137,86
Autres créances	4 477 092,06		4 477 092,06	3 382 064,26
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS DISPONIBILITES</b>				
	2 331 903,20		2 331 903,20	1 275 390,05
	30 275 528,08	1 245 550,00	29 029 978,08	27 200 621,56
<b>TOTAL II</b>	<b>44 416 591,23</b>	<b>1 418 381,38</b>	<b>42 998 209,85</b>	<b>42 356 045,50</b>
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
	1 331 377,38		1 331 377,38	225 880,81
<b>TOTAL III</b>	<b>1 331 377,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 331 377,38</b>	<b>225 880,81</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>145 343 971,13</b>	<b>53 964 567,26</b>	<b>91 379 403,87</b>	<b>82 592 380,94</b>

PASSIF	EXERCICE EN COURS		rappel au 30/06/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	CAPITAL SOCIAL	4 247 626,00	4 263 643,00
	Réserve légale	4 288 161,00	4 288 161,00
	Réserves réglementées	4 625 351,02	4 612 193,76
	Réserves statutaires ou contractuelles	15 860 278,42	15 541 294,44
	Autres réserves/ réserves facultatives	9 059 087,97	7 111 134,07
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 148 435,63	2 670 484,19
	<b>TOTAL I</b>	<b>39 228 940,04</b>	<b>38 486 910,46</b>
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	2 604 435,00	2 584 678,00
	Provisions pour charges	1 279 729,90	1 235 437,55
	<b>TOTAL II</b>	<b>3 884 164,90</b>	<b>3 820 115,55</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>	Emprunts dettes auprès étab. crédit	14 597 623,40	3 705 146,68
	Emprunts dettes Financières divers	24 749 704,15	27 415 881,98
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	Dettes sociétaires	350 245,48	573 739,50
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 918 818,21	4 053 767,19
	Dettes fiscales et sociales	2 056 654,69	1 700 429,11
	Dettes/immobilisations et comptes rattachés	634 251,81	1 247 838,52
	Autres dettes	828 629,91	1 325 531,14
	<b>TOTAL III</b>	<b>48 135 927,65</b>	<b>40 022 334,12</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		130 371,28	263 020,81
	<b>TOTAL IV</b>	<b>130 371,28</b>	<b>263 020,81</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>91 379 403,87</b>	<b>82 592 380,94</b>	

# Compte de résultat (en euros)

	EXERCICE 2020-2021	EXERCICE 2019-2020	VARIATION	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes - Activité de collecte	94 207 217,27	104 770 289,62	-10 563 072,35
	Ventes - Activité approvisionnement	36 122 473,09	36 684 867,13	-562 394,04
	Ventes - Activité de services	976 886,32	1 203 285,75	-226 399,43
	Produits des activités annexes	595 891,47	618 121,23	-22 229,76
	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>131 902 468,15</b>	<b>143 276 563,73</b>	<b>-11 374 095,58</b>
	Autres produits	658 063,98	382 904,25	275 159,73
	Reprises sur provisions et transferts de charges	2 928 427,74	3 389 640,11	-461 212,37
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>135 488 959,87</b>	<b>147 049 108,09</b>	<b>-11 560 148,22</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Apports - Activités de collecte	84 332 021,34	95 301 314,38	-10 969 293,04
	Variation de stock activités de collecte	875 028,13	77 703,22	797 324,91
	Achats - Activités approvisionnement	25 780 887,38	27 761 728,33	-1 980 840,95
	Variation de stock activités approvisionnement	301 309,25	- 1 015 654,36	1 316 963,61
	Achats de matières consommables	983 911,77	1 103 970,25	-120 058,48
	Variation de stock matières consommables	29 388,81	- 133 879,53	163 268,34
	Autres achats et charges externes	9 381 685,92	10 178 984,86	-797 298,94
	Impôts taxes et versements assimilés	1 357 785,15	1 427 889,10	-70 103,95
	Salaires et traitements	4 719 316,60	4 975 789,94	-256 473,34
	Charges sociales	1 990 429,43	2 012 993,42	-22 563,99
	Dotations aux amortissements et provisions			
	- Dotations aux amortissements	1 862 905,70	1 838 909,96	23 995,74
	- Dotations aux provisions	3 038 393,42	2 886 217,10	152 176,32
	Autres charges	12 195,55	26 209,11	-14 013,56
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>134 665 258,45</b>	<b>146 442 175,78</b>	<b>-11 776 917,33</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>823 701,42</b>	<b>606 932,31</b>	<b>216 769,11</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Participation à des organismes coopératifs AGR	35 719,73	61 680,05	-25 960,32
	Autres intérêts et produits assimilés	216 237,18	214 552,06	1 685,12
	Produits des valeurs mobilières de placement	35 480,00	-	35 480,00
	Reprises sur provisions et transfert de charges	-	200 000,00	-200 000,00
	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>287 436,91</b>	<b>476 232,11</b>	<b>-188 795,20</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Charges financières et charges assimilées	459 017,03	373 471,57	85 545,46
	Dotations aux amortissements et charges financières	-	-	0,00
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>459 017,03</b>	<b>373 471,57</b>	<b>85 545,46</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-171 580,12</b>	<b>102 760,54</b>	<b>-274 340,66</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>652 121,30</b>	<b>709 692,85</b>	<b>-57 571,55</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels s/opérations de gestion	567,60	-	567,60
	Produits exceptionnels s/opérations capital	648 373,19	2 466 248,33	-1 817 875,14
	Produits exceptionnels divers	19 893,23	16 278,00	3 615,23
	Reprise de provision et transfert de charges	-	-	0,00
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>668 834,02</b>	<b>2 482 526,33</b>	<b>-1 813 692,31</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles s/opérations de gestion	-	44 174,00	-44 174,00
	Charges exceptionnelles s/opérations capital	93 768,41	428 081,80	-334 313,39
	Charges exceptionnelles diverses	10 179,28	26 849,59	-16 670,31
	Dotations aux amortissements et charges exceptionnelles	-	-	0,00
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>103 947,69</b>	<b>499 105,39</b>	<b>-395 157,70</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>564 886,33</b>	<b>1 983 420,94</b>	<b>-1 418 534,61</b>	
<b>IMPÔTS</b>	Impôts sur les sociétés	68 572,00	22 629,60	45 942,40
	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>136 445 230,80</b>	<b>150 007 866,53</b>	<b>-13 562 635,73</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)</b>	<b>135 296 795,17</b>	<b>147 337 382,34</b>	<b>-12 040 587,17</b>
<b>RÉSULTAT</b>	<b>1 148 435,63</b>	<b>2 670 484,19</b>	<b>-1 522 048,56</b>	





**132 M €**  
Chiffre d'affaires



**39,2 M €**  
Capitaux propres



**114**  
Effectif global permanent



**1,1 M €**  
Résultat net



**402 000 T**  
Tonnage collecté



**37 %**  
Taux d'endettement



**2,8 M €**  
EBE

## Chiffres-clés

# 2020-2021

## Projet d'affectation du résultat

### au 30 juin 2021 (en euros)

RÉSULTAT NET

1 148 435,63

<b>RÉSERVES</b>			<b>767 617,65</b>
Réserve indisponible (T.N.A après IS)			15 016,00
Réserve légale			0,00
Réserve compensant le remboursement de parts sociales			18 535,00
Réserve facultative (plus-value sur la vente du terrain de Louviers)			554 604,78
Réserve facultative			179 461,87
<b>INTÉRÊTS AUX PARTS SOCIALES</b>			<b>104 047,12</b>
Intérêts sur capital coopérateurs (capital libéré)	3 976 312,00	2,488%	98 930,64
Intérêts sur capital non coopérateurs	205 646,00	2,488%	5 116,47
<i>(Intérêts versés à partir de 10€, les sommes non versées seront portées sur le compte d'activité des associés)</i>			
<b>RISTOURNE APPROVISIONNEMENT ET PRODUITS DU SOL</b>			<b>276 770,86</b>
Fidélité Appro Collecte (abondement des 20 %)	93 753,83	100,00%	93 753,83
Apports maïs au prix moyen	conventionnels		161 992,76
	C2	10,00	10 668,27
	AB	10,00	10 356,00
<b>TOTAL CONTRÔLE RÉSULTAT</b>			<b>1 148 435,63</b>

Pour les associés coopérateurs non à jour avec leurs obligations de souscription ou libération de parts sociales conformément aux statuts de la coopérative, un prélèvement maximum de la totalité des ristournes et des intérêts aux parts sera effectué.



**Sevépi**

*Producteurs  
de qualité*

**[www.sevepi.com](http://www.sevepi.com)**



**Siège social et administratif :**  
**ZAC Le Normandie parc - 27120 Douains**  
**Tél. 02 32 77 37 37 - Fax 02 32 77 37 50 - E-mail : [coop@sevepi.fr](mailto:coop@sevepi.fr)**

Sevépi Infos est une lettre d'information externe publiée par la SCA SEVÉPI

Directeur de la publication : Aurélien Caurier

Directeur de la rédaction : Jean-Baptiste Hue

Rédactrice en chef : Laure Gravier (Circuit Com)

Ont contribué à ce numéro : Claire Pelletier, Nicolas Pons, Isabelle Pourché, Arnaud Reigner et Gaëtan Synaev.

Création graphique et mise en page : Idées Print - Crédits photos : © 123rf et Pixabay.